Nations Unies E/CN.18/2004/9

Conseil économique et social

Distr. générale
17 mars 2004
Français
Original: anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts
Quatrième session
Genève, 3-14 mai 2004
Point 4 a) ii) de l'ordre du jour provisoire*
Application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/ Forum intergouvernemental sur les forêts et du plan d'action du Forum des Nations Unies sur les forêts : progrès réalisés dans la mise en oeuvre

Savoir scientifique sur les forêts

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Le présent rapport, établi à l'intention du Forum des Nations Unies sur les forêts à sa quatrième session, donne des informations sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts concernant le savoir scientifique sur les forêts.

En ce qui concerne le renforcement de l'interaction entre science et politique, des progrès ont été réalisés au niveau international, mais le degré d'interaction et la mesure dans laquelle le savoir scientifique sur les forêts est utilisé dans l'élaboration de politiques varient considérablement d'un pays à l'autre et tendent à être particulièrement faibles dans les pays en développement.

Un certain nombre de services et de systèmes d'information ont été établis ces dernières années, notamment un service d'information mondial sur les forêts, tâche qu'ont facilitée les progrès rapides des technologies de l'information et des communications. Les activités menées en réseau ont permis de réduire le chevauchement des travaux de recherche et ont facilité le développement des compétences. Toutefois, le manque de capacités informatiques et connexes dans maints pays constitue un obstacle de taille dans la production, la fourniture et le partage des informations sur les forêts.

* E/CN.18/2004/1.
** Le retard de la présentation du document est dû au fait qu'il a fallu obtenir les autorisations nécessaires.

04-27377 (F) 020404 060404

Le savoir scientifique a été renforcé sur toute une gamme d'aspects environnementaux, économiques et socioculturels des forêts ainsi que sur les instruments de politique forestière comme les critères et indicateurs d'une gestion écologiquement viable des forêts. La nécessité d'aborder des questions trans-sectorielles telles que les rapports entre les forêts et la pauvreté apparaît comme un nouveau problème à étudier dans la recherche sur le sujet, qui requiert une coopération accrue entre différentes disciplines et institutions.

Diverses activités d'éducation et de formation, ainsi que la formation de réseaux de recherche collaborant à tous les niveaux, ont aidé à renforcer la capacité des organisations de recherche forestière dans maints pays en développement. Malgré cela, la capacité de recherche forestière a continué d'accuser une différence disproportionnée entre pays développés et pays en développement. Dans l'ensemble, cette absence de capacité humaine et institutionnelle de recherche dans nombre de pays est l'un des principaux facteurs limitant la contribution de la science à la gestion écologiquement viable des forêts.

Le financement public de la recherche forestière, y compris par le biais de l'aide publique au développement, est en baisse dans de nombreux pays. Les investissements du secteur privé ont augmenté, essentiellement dans les pays développés, mais se sont concentrés sur un éventail limité de thèmes de recherche. Cette évolution fait ressortir la nécessité de mobiliser des ressources en faveur de la recherche forestière sur tous les aspects de la gestion durable des forêts. Un certain nombre de pays ont lancé des programmes forestiers nationaux ou des processus similaires faisant intervenir la science. La recherche a contribué à la mise au point de systèmes de gestion concertée évolutive et a renforcé le rôle des communautés locales et des groupes autochtones, qui ont contribué à la planification et à l'exécution des activités de gestion.

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Introduction	1–3	4
II.	Généralités	4–5	4
III.	Application des propositions d'action concernant le savoir scientifique sur les forêts	6–35	6
	A. Renforcer l'interaction entre science et politique	6–14	6
	B. Promouvoir la fourniture et le partage efficace de l'information	15–24	7
	C. Pallier le manque de données et définir les priorités	25–29	10
	D. Renforcer les capacités dans le domaine de la recherche	30–35	11
IV.	Expérience et enseignements tirés	36–51	12
V.	Moyens d'exécution : financement de la recherche forestière	52–56	15
VI.	Questions nouvelles	57–64	16
VII.	Conclusions	65–71	18
VIII.	Points proposés pour examen	72	19

I. Introduction

1. Lorsqu'il a adopté son programme de travail pluriannuel lors de sa première session de fond[1], le Forum des Nations Unies sur les forêts a décidé que la question du savoir scientifique sur les forêts serait abordée à sa quatrième session. Avec l'inscription de cet élément à son ordre du jour, le Forum soulignait l'importance qu'il y avait à promouvoir la contribution de la recherche à la politique et à la pratique en matière de forêts.

2. Le présent rapport a été établi pour faciliter l'examen du savoir scientifique sur les forêts à la quatrième session du Forum. Conformément au programme de travail pluriannuel, il se concentre sur la description des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts et du Forum intergouvernemental sur les forêts touchant ledit savoir[2]. Il expose aussi dans leurs grandes lignes les données d'expérience acquises et les enseignements tirés de cette mise en oeuvre, et appelle l'attention sur les nouvelles questions revêtant une importance internationale qui intéressent les travaux du Forum. Il énonce des conclusions et des points à débattre à la quatrième session.

3. Le texte du projet de rapport a été établi par l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO) en collaboration avec le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) et le Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF), d'importantes contributions étant apportées par d'autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts. Le rapport se fonde sur des sources comme les rapports nationaux présentés par les États membres au Forum à sa quatrième session dont on disposait au moment de l'élaboration de ce document, les informations fournies par les organisations membres de l'IUFRO, les actes de la réunion internationale sur la recherche et les systèmes d'information concernant les forêts tenue à Gmunden (Autriche) en septembre 1998, ainsi que sur des données empiriques et des études de cas, les documents disponibles, et des sources sur Internet.

II. Généralités

4. La communauté internationale a reconnu l'importance du savoir scientifique sur les forêts dans la gestion écologiquement viable de ces dernières, y compris les objectifs internationalement convenus du développement durable. Les Principes relatifs aux forêts[3] adoptés à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement soulignent l'importance qu'il y a à disposer d'informations à jour, fiables et exactes sur les forêts et énoncent l'objectif du renforcement de la recherche scientifique ainsi que des progrès technologiques. Le chapitre 11 d'Action 21, programme adopté à la Conférence[4], définit les moyens scientifiques et techniques dans chacun de ses domaines de programmation.

5. Le rôle du savoir scientifique sur les forêts dans l'élaboration des politiques et la prise de décisions a aussi été examiné par le Groupe intergouvernemental et le Forum intergouvernemental sur les forêts. Le premier a abordé la question de la recherche forestière au titre de son élément de programme III, « Recherche scientifique, évaluation des forêts et élaboration de critères et d'indicateurs pour la gestion durable des forêts ». Il a reconnu la nécessité de renforcer la recherche, a défini les besoins institutionnels connexes et reconnu également l'importance qu'il y

avait à établir et à déterminer les priorités de la recherche à tous les niveaux. À cette fin, il a formulé un certain nombre de propositions d'action. Sur la base des progrès obtenus par le Groupe, le Forum intergouvernemental a délibéré plus avant sur la recherche forestière au titre de l'élément de programme II.D, « Questions qu'il convient de mieux définir »[5]. Le Groupe et le Forum ont adopté des ensembles de propositions d'action pour traiter de la question du savoir scientifique sur les forêts[2]. On trouvera le résumé de ces propositions au tableau ci-dessous. Ces résumés ne représentent pas un texte négocié, et ne sont pas censés en représenter un. Ils ne figurent ici que pour faciliter l'examen des propositions d'action.

Résumé des propositions relatives au savoir scientifique sur les forêts formulées par le Groupe intergouvernemental (IPF)/Forum intergouvernemental (IFF)

Type de mesure requis	*Proposition(s) d'action*
1. **Renforcer l'interaction entre science et politique** Améliorer les liens entre la recherche forestière et la politique forestière aux échelons national et sous-national, en offrant aux parties intéressées la possibilité d'intervenir dans le débat	IFF 96 c), IFF 98 b)
2. **Promouvoir la fourniture et le partage efficace des informations existantes et renforcer les réseaux** Mettre les résultats et les informations à la disposition de tous les utilisateurs pour aider la prise de décisions, mettre en oeuvre de nouveaux moyens novateurs pour diffuser les informations et les techniques, et promouvoir et mettre à contribution les réseaux, institutions et mécanismes en place aux fins de faciliter l'échange d'informations	IPF 58 b) vii), 94 a) ii), IPF 94 a) iii), IFF 97 c), IFF 98 c)
3. **Combler les lacunes du savoir et fixer les priorités de la recherche** Déterminer les besoins et les priorités aux niveaux national, régional et mondial, combler les lacunes du savoir et promouvoir et renforcer la recherche à l'appui de la gestion durable des forêts	IPF 46 g), IPF 94 a) i), IPF 94 b), IPF 94 d), IPF 104 c), IPF 50 b), IFF 96 d), IFF 96 a), IFF 98 a), IFF 97 d)
4. **Renforcer les capacités de recherche et mobiliser le financement de la recherche forestière** Envisager de nouveaux moyens de mobiliser des fonds pour la recherche forestière afin d'en atteindre les objectifs et de renforcer les capacités aux niveaux national, régional et mondial (moyens d'application)	IPF 94 a) iv), IPF 94 c), IFF 96 b), IFF 97 a), IFF 97 b)
5. **Utiliser des mécanismes de participation pour intégrer la recherche dans les processus de planification (question commune)**	IPF 17 e)

III. Application des propositions d'action concernant le savoir scientifique sur les forêts

A. Renforcer l'interaction entre science et politique

6. Plusieurs mécanismes novateurs ont été créés ces dernières années pour faciliter l'interaction systématique entre les scientifiques, les décideurs et les autres parties prenantes afin de renforcer l'interaction entre science et politique.

L'interaction entre science et politique au niveau international

7. La communauté scientifique forestière participe et contribue aux processus politiques touchant les forêts dans les organes intergouvernementaux, y compris les organes consultatifs subsidiaires, les groupes d'experts orientés sur l'action et les groupes consultatifs créés par les conventions, organisations et instruments relatifs aux forêts. En outre, les dialogues entre parties prenantes donnent l'occasion de promouvoir l'interaction entre science et politique.

8. La coopération a été renforcée entre la communauté scientifique et les organisations internationales, en particulier l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), par des contributions à des publications clefs comme le rapport de la FAO intitulé *Situation des forêts dans le monde*, et par des activités conjointes. Par exemple, le savoir scientifique sur les forêts a aidé l'OIBT à mettre au point des critères et indicateurs pour la gestion écologiquement viable des forêts tropicales naturelles.

9. L'interaction accrue entre science et politique a facilité l'apport de savoir scientifique sur les forêts pour résoudre un certain nombre de problèmes critiques touchant la politique forestière. La science a aussi joué un rôle important dans l'élaboration d'instruments internationalement reconnus visant la gestion écologiquement viable des forêts, notamment des critères et indicateurs et des programmes forestiers nationaux.

10. La communauté scientifique forestière a contribué à l'élaboration et à l'application du programme de travail sur la diversité biologique des forêts dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique[6], et à faire mieux comprendre les aspects touchant les forêts du changement climatique ainsi que les thèmes prioritaires Eau, Énergie, Santé, Agriculture et Biodiversité du Sommet mondial pour le développement durable tenu en 2002. La recherche a aussi aidé à mieux comprendre les liens entre forêts et pauvreté. Toutefois, malgré les progrès réalisés, il est nécessaire de renforcer encore l'interaction entre science et politique au niveau international afin de faire encourager la recherche lors de l'élaboration de politiques et de faciliter la détermination des priorités de la recherche.

L'interaction entre science et politique aux niveaux national et sous-national

11. Il est fait appel à divers mécanismes pour faciliter l'interaction entre science et politique aux niveaux national et sous-national. On peut citer notamment les forums d'échange d'informations, de données d'expérience et d'opinions, et les conseils et groupes consultatifs chargés par exemple de fixer les priorités de la recherche et de promouvoir la diffusion des résultats. S'il est vrai que la plupart des pays sont dotés

d'institutions intermédiaires de promotion de la recherche responsables de la fourniture et de la répartition des fonds, rares sont ceux qui ont établi des organisations chargées d'assurer la liaison entre les gouvernements, les agents d'exécution et les chercheurs spécifiquement dans le domaine forestier.

12. L'utilisation du savoir scientifique dans l'élaboration de politiques varie considérablement d'un pays à l'autre. Pendant la plus grande partie du siècle dernier, la recherche, en particulier dans les pays en développement, s'est concentrée de façon prédominante sur l'amélioration de l'efficacité économique des systèmes de production forestière et de la qualité des biens et services faisant l'objet de commerce. Par exemple, l'équipe de travail chargée d'étudier l'interface entre science et politique, qui relève de l'Union internationale des instituts de recherche forestière, a découvert que les politiques forestières en Afrique australe avaient été influencées davantage par les politiques macroéconomiques nationales que par les progrès de la recherche forestière[7]. Dans le même temps, il existe un certain nombre d'exemples de participation efficace à la recherche sur d'autres questions de politique essentielles. Notamment, le Gouvernement indonésien, par l'intermédiaire de son Centre d'analyse et d'opérations financières, a travaillé en coopération étroite avec le Centre pour la recherche forestière internationale pour faire des crimes liés aux forêts et à l'environnement des infractions principales dans la nouvelle réglementation indonésienne sur le blanchiment d'argent.

13. Les programmes forestiers nationaux ou des processus analogues aux niveaux national et sous-national peuvent aider à surmonter les obstacles et à combler les lacunes dans l'interaction entre science et politique[8]. Le rôle de la science et de la recherche dans un programme forestier national est généralement double : d'abord, les organisations scientifiques et de recherche dispensent des connaissances et des conseils concernant les différentes conceptions pratiques des programmes forestiers nationaux et les questions et problèmes abordés; et ensuite, la communauté scientifique agit en tant que partie prenante parmi d'autres dans les programmes forestiers nationaux.

14. Dans de nombreux pays se dessine un mouvement vers la décentralisation des fonctions gouvernementales et la délégation des responsabilités de planification et de gestion des activités forestières à des instances administratives inférieures, à des organisations autochtones et locales, au secteur privé et à d'autres parties prenantes. La science a contribué pour beaucoup à la conception des dispositions institutionnelles et des processus d'adaptation dans un certain nombre de pays. Par exemple, la recherche a eu un effet très net sur le processus de décentralisation en Bolivie, au Nicaragua et au Zimbabwe[9].

B. Promouvoir la fourniture et le partage efficace de l'information

15. Ces dernières années, le volume d'informations scientifiques sur les forêts produit au niveau mondial et la source de ces informations se sont considérablement accrus. De plus en plus, ces informations sont publiées et accessibles électroniquement. Les technologies de l'information et des communications ont progressé rapidement et sont devenues plus largement accessibles. Elles ont aussi grandement facilité la communication et la formation de réseaux entre fournisseurs et utilisateurs de l'information là où il existait une bonne infrastructure et de bons services informatiques. Dans le même temps, l'accès à ces technologies et leur

utilisation continuent d'être répartis de façon très inégale dans le monde. Le manque de formation en informatique, l'insuffisance des services et installations dans ce domaine et le manque général de ressources financières dans la plupart des pays en développement limitent la capacité de ces derniers de tirer pleinement parti des avantages des technologies de l'information et des communications pour assurer la gestion durable des forêts.

16. Lors du Sommet mondial sur la société de l'information, les participants ont déclaré leur souhait de bâtir une société de l'information et leur engagement en ce sens. Ce serait une société où chacun pourrait créer, appréhender, utiliser et partager les informations et les connaissances, ce qui permettrait aux individus, aux communautés et aux peuples de réaliser pleinement leur potentiel dans la promotion du développement durable et l'amélioration de leur qualité de vie[10]. Parmi d'autres aspects, les participants au Sommet soulignaient qu'il fallait que l'accès à tout le savoir scientifique soit universel, avec des possibilités égales pour tous, et que toute société de l'information devait avoir pour principes la création et la diffusion de l'information scientifique et technique.

Partage des informations et exploration des ressources

17. S'inspirant d'une des recommandations essentielles formulées par les participants à la Réunion internationale sur la recherche et les systèmes d'information concernant les forêts au sujet de l'amélioration de l'accès aux informations concernant les forêts, le Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF) a demandé aux organisations internationales d'envisager la mise en place d'un service mondial d'information sur les forêts. C'est ainsi qu'une équipe spéciale de l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO) a conçu le Service mondial d'information forestière (GFIS), outil d'exploration des ressources sur l'Internet qui donne accès aux sources d'information sur les forêts à l'échelle planétaire[11].

18. Le GFIS permet de rechercher et de localiser des sources d'information sous des formes multiples, telles que cartes, rapports de recherche, articles de presse et bases de données. En janvier 2004, le Service comptait plus de 125 000 fiches de catalogage fournies par des organisations forestières d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique latine et d'Amérique du Nord. Le GFIS est né d'un projet de partenariat international – auquel participent des organismes forestiers nationaux et internationaux, des instituts de recherche, des universités, des bibliothèques et des organisations gouvernementales et non gouvernementales – qui favorise la diffusion et le partage des informations concernant les forêts et les arbres.

19. Outre le GFIS, il existe d'autres services d'information bibliographique sur l'Internet et d'autres réseaux de bibliothèques qui facilitent la localisation des informations concernant les forêts. Le moteur de recherche « Info Finder », par exemple – mis en place par le Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (CGIAR), en collaboration avec le Centre mondial d'information agricole et les Centres Récolte future de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – permet de rechercher des informations numériques sur les sites Web de ces institutions[12]. Par ailleurs, CABI Publishing – section Édition des Offices agricoles du CAB International – Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles de la FAO et la

bibliothèque de référence de l'IUFRO disponible en ligne sous le nom de DABIS[13], proposent des services d'information bibliographique.

20. Au cours des dernières années, des progrès ont été accomplis dans la mise en place de systèmes et de services d'information au niveau régional. Le *Sistema de Información y Documentación Agropecuaria de las Américas* (SIDALC)[14], par exemple, donne accès à des informations concernant l'agriculture, notamment les forêts, sur la base d'un réseau décentralisé de systèmes nationaux d'information agricole. Le projet GFIS en Afrique consiste principalement à améliorer l'accès aux informations scientifiques en renforçant les capacités des instituts régionaux de recherche et en partageant les données d'expérience et les bonnes pratiques en matière de gestion de l'information. Les initiatives européennes ont conduit à la conception du prototype de système européen d'information sur les forêts[15].

Diffusion de l'information

21. De nombreux outils Internet ont été créés afin non seulement de localiser les informations scientifiques concernant les forêts mais aussi de les diffuser. Il s'agit notamment des serveurs de liste électroniques, des listes d'annonce d'égal à égal et des pages thématiques sur les sites Web. Les informations qui circulent par ce biais vont des résultats de travaux de recherche aux répertoires des bibliothèques, des centres de documentation et des professionnels spécialisés dans les questions forestières. De plus en plus, les services de vulgarisation ont recours aux technologies de l'information et des communications modernes, tel que l'Internet.

22. Cependant, le recours à des stratégies de diffusion s'appuyant sur les technologies modernes est principalement le fait du monde développé. La fracture numérique et le fossé des connaissances – en particulier l'écart entre ceux qui ont accès à l'Internet et ceux qui n'y ont pas accès – continuent de poser un problème au niveau mondial. Les organismes internationaux spécialistes des forêts constatent que la plupart des instituts de recherche forestière des pays en développement disposent certes d'une connexion à l'Internet, mais que seuls quelques-uns sont dotés d'ordinateurs fonctionnant en réseaux et que d'autres n'ont qu'un accès partagé à l'Internet ou au courrier électronique[16]. Les moyens utilisés pour diffuser l'information par l'Internet, tels que les journaux électroniques, peuvent donc faire écran et exclure très largement le monde en développement.

23. Les publications écrites continuent d'être un moyen essentiel pour la diffusion de l'information. Néanmoins, l'écart entre le nombre d'articles scientifiques publiés dans les régions développées et dans les régions en développement illustre le déséquilibre entre les capacités scientifiques et technologiques des différentes régions du monde. D'après le rapport « Situation des forêts du monde » de 2003, en 1999 près de 70 % de tous les articles scientifiques étaient publiés en Amérique du Nord et en Europe et moins de 1 % en Afrique subsaharienne[17].

24. En dépit des progrès réalisés en matière de technologies de l'information et des communications au cours des dernières années, seuls quelques organismes de recherche sur les forêts ont formulé des stratégies interactives de diffusion du savoir scientifique sur les forêts. L'équipe spéciale de l'IUFRO sur les relations publiques dans le domaine des sciences forestières a étudié certaines activités de recherche portant essentiellement sur les moyens de diffuser les conclusions des travaux de recherche. Le projet de recherche sur les indicateurs et les outils destinés à la remise en état et à la gestion durable des forêts en Afrique de l'Est – financé par l'Union

européenne – par exemple, a mis en évidence deux facteurs qui jouent un rôle important dans la diffusion du savoir scientifique sur les forêts : les partenariats avec les groupes d'usagers des forêts et les liens avec les projets et les programmes forestiers au niveau des régions[18].

C. Pallier le manque de données et définir les priorités

25. Au niveau mondial, les propositions d'action du Forum intergouvernemental sur les forêts et du Groupe intergouvernemental sur les forêts abordent un certain nombre de questions sur lesquelles les pays et les organisations internationales pourraient encourager la recherche et à partir desquelles, au niveau régional, il serait possible ensuite de définir des priorités de recherche portant sur les forêts. Dans cette optique, des réseaux tels que l'Association des institutions de recherche forestière de l'Asie et du Pacifique et le réseau régional de recherche forestière pour l'Afrique subsaharienne, et des réunions comme celles portant sur la recherche forestière en Amérique latine, à Curitiba (Brésil), en novembre 1999, et en Afrique centrale, à Libreville, en décembre 2001, ou organisées par l'Institut forestier européen ont prouvé qu'il existait d'immenses possibilités à exploiter au niveau régional lors de la définition des priorités.

26. La recherche forestière peut par ailleurs permettre de mieux comprendre comment fonctionnent les écosystèmes forestiers et de mieux cerner les différents facteurs qui ont des incidences sur la santé des forêts et sur leur productivité, tels que les changements climatiques, les tempêtes, les insectes, les maladies, les espèces envahissantes et les feux de forêts. Des recherches sur les feux de forêts menées au Brésil, par exemple, ont montré que la menace des feux de forêts répétés dans l'Amazonie brésilienne et de leurs conséquences était bien plus importante qu'on ne pensait[19]. Aussi, un programme gouvernemental de lutte contre les feux de forêts a-t-il été mis en oeuvre.

27. L'une des grandes priorités de la recherche forestière est d'accumuler des connaissances générales sur les différents avantages économiques et sociaux retirés des forêts. La mise au point de méthodes rationnelles d'évaluation des biens et services forestiers, ainsi que la fourniture de données et d'informations sur les marchés et les échanges commerciaux et sur les instruments d'action politique axés sur le marché permettent à la société de mieux apprécier les multiples gains sociaux et économiques issus des forêts. Les travaux du Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) au Cameroun en sont un bon exemple. En 2003, le Centre a accéléré la diffusion des informations sur le marché (tendances du marché, spécialisation des produits, stockage et disponibilité des matières premières) afin d'améliorer les stratégies de commercialisation et les revenus des collectivités locales et des négociants en produits forestiers (notamment pour les produits non ligneux). Les résultats provisoires indiquent que les négociants pourraient, grâce à ces informations sur les marchés, voir augmenter sensiblement leurs revenus.

28. En ciblant de façon précise les besoins des parties prenantes, on peut améliorer l'utilité de la recherche forestière. Les expériences faites au moyen de méthodes de gestion concertée modulable ont donné des résultats concluants sur le terrain au Zimbabwe, au Népal, en Bolivie, au Malawi et aux Philippines. De même, l'un des ateliers de l'équipe spéciale de l'IUFRO sur les liens entre la recherche scientifique et l'action politique, tenu en 2002 à Chennai (Inde), a conclu qu'afin que la

recherche soit utile aux usagers potentiels, il était indispensable d'obtenir une information en retour et de s'en servir pour définir les priorités à venir[20].

29. En dépit des progrès accomplis ces dernières années, le manque de capacités humaines et institutionnelles de la recherche dans bon nombre de pays en développement continue d'être un obstacle majeur. Dans la plupart des pays, les capacités sont limitées, entre autres choses, par la volonté politique défaillante en faveur de la recherche forestière, l'absence d'une masse critique de chercheurs et de spécialistes dans de nombreux domaines, l'insuffisance du financement des programmes de recherche, les faiblesses des systèmes de communication et de diffusion des conclusions des travaux de recherche auprès des utilisateurs potentiels, les doublons au niveau des recherches et la planification stratégique inexistante[21]. Par ailleurs, il est clair que les stratégies de recherche doivent être conçues en tenant compte des priorités et des capacités nationales et régionales.

D. Renforcer les capacités dans le domaine de la recherche

30. Le renforcement des capacités dans le domaine de la recherche forestière passe par des activités essentielles telles que la formation et l'éducation, le travail en réseau et l'accès aux informations et leur gestion.

31. Accroître l'efficacité et la productivité des ressources humaines moyennant la formation et l'éducation est déterminant pour renforcer les capacités dans le domaine de la recherche forestière. Afin de mieux intégrer les résultats scientifiques dans les politiques et la gestion, l'IUFRO a élaboré un nouveau plan stratégique pour la période 2002-2005 dans le cadre de son programme spécial pour les pays en développement, en mettant un accent particulier sur la formation axée sur l'interaction entre la recherche scientifique, les politiques et la gestion[22]. Le programme spécial favorise également la recherche et le travail en réseau dans les pays en développement. Le Programme d'appui à la recherche sylvicole en Asie et dans le Pacifique, exécuté par la FAO, est une autre initiative qui vise à aider les instituts de recherche à renforcer leurs capacités scientifiques et technologiques dans le domaine des forêts.

32. La qualité de l'enseignement joue un rôle essentiel dans la qualité des travaux de recherche et des activités pratiques concernant les forêts. En outre, la collaboration entre les instituts de recherche-développement et les universités contribue à la réalisation des objectifs de recherche et permet d'optimiser les ressources limitées consacrées à la recherche. Au niveau régional, plusieurs organisations favorisent la collaboration en matière de recherche et d'enseignement, dont le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement et deux réseaux rattachés au Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF), à savoir, l'*African Network for Agroforestry Education* et le *Southeast Asian Network for Agroforestry Education*.

33. Un des principaux aspects du renforcement des capacités porte sur l'amélioration de la communication et de la collaboration entre chercheurs par le biais du travail en réseau. Pour être performant, un réseau doit être capable de mobiliser un nombre suffisant de personnes ou d'institutions désireuses de collaborer. Au niveau mondial, l'IUFRO favorise la coopération entre les organismes de recherche et les chercheurs spécialistes des forêts en leur offrant un cadre de travail par thème bien établi. La recherche commune entre les pays est une

source d'innovation pour les programmes scientifiques qui répondent ainsi davantage à l'attente et aux besoins des décideurs.

34. Des réseaux régionaux ont été créés afin de favoriser la recherche commune et de la mettre au service du développement national et régional, tels que l'Association des institutions de recherche forestière de l'Asie et du Pacifique, (née en 1995 et comptant 63 institutions membres) et le Réseau régional de recherche forestière pour l'Afrique subsaharienne, créé en 2000 et couvrant 41 pays subsahariens. Un forum des directeurs des centres de recherche forestière d'Amérique latine a été mis en place en 2001. La FAO et l'IUFRO collaborent avec d'autres partenaires pour appuyer ce travail en réseau à l'échelle régionale. L'IUFRO a fait de l'Association des institutions de recherche forestière de l'Asie et du Pacifique sa section régionale pour l'Asie et le Pacifique.

35. Le Réseau européen de recherches forestières tropicales (RERFT) encourage la communication entre instituts de recherche et chercheurs européens spécialisés dans les forêts des pays tropicaux et subtropicaux. L'Institut forestier européen effectue un travail de promotion, de recherche et de coopération dans le domaine de la recherche forestière au niveau paneuropéen.

IV. Expérience et enseignements tirés

Renforcer les liens entre la science et les politiques

36. Il apparaît que souvent les décideurs ne s'appuient pas sur les conclusions d'une étude scientifique particulière pour prendre leurs décisions[23]. Dans la pratique, les résultats des recherches ont tendance à éclairer progressivement les questions étudiées et la manière dont celles-ci sont imbriquées et à introduire de nouvelles notions qui pourront un jour influer sur les politiques adoptées. Aussi, même si les conclusions des recherches ne servent pas directement à la formulation des politiques, elles influent sur ces politiques en déterminant la manière dont les questions sont cernées et comprises.

37. La communauté scientifique et les décideurs ont souvent des attentes différentes. Par exemple, les organismes de recherche cherchent souvent à concilier les exigences à long terme de la recherche forestière avec les besoins plus immédiats des décideurs en matière d'information. Une interaction et une collaboration continues entre le monde de la recherche, les pouvoirs publics et les autres acteurs intervenant à différents niveaux devraient favoriser la formulation de stratégies qui contribuent à accroître l'utilisation et les retombées des résultats de la recherche.

38. Les mécanismes mis en place au niveau international ont favorisé le resserrement des liens entre la formulation des politiques relatives aux forêts et la recherche forestière. Cependant, en dépit des progrès accomplis, il faut aller plus loin dans l'exploitation des données scientifiques aux fins de la prise des décisions internationales. Qui plus est, il faut redoubler d'efforts afin de renforcer les liens réciproques entre la science et les politiques au niveau des pays. À cet égard, l'insuffisance des ressources humaines et financières et le manque de communication constituent les principaux obstacles à la transmission efficace de l'information scientifique de la sphère scientifique à la sphère politique[20]. Il est

donc essentiel que les gouvernements et les programmes internationaux de coopération bénéficient d'un plus grand soutien pour pouvoir renforcer les capacités des organismes de recherche nationaux et sous-nationaux en matière de participation, de communication et de travail en réseau. Parallèlement, il faut inciter davantage les scientifiques à s'impliquer dans la prise des décisions politiques.

39. Pour les organismes de recherche, la publication d'articles dans les grandes revues des organisations et mécanismes intergouvernementaux et des organisations non gouvernementales internationales est un des principaux moyens de diffuser leurs conclusions auprès des utilisateurs potentiels et de contribuer à l'orientation des débats nationaux sur les questions d'actualité telles que les politiques relatives aux concessions forestières, les restrictions commerciales, les subventions gouvernementales, le déboisement, la foresterie communautaire et autres modalités de décentralisation, etc.[24].

40. La terminologie utilisée par les scientifiques est souvent perçue comme trop technique et partant difficile à comprendre pour les décideurs et les praticiens. La présentation de conclusions scientifiques formulées dans une langue facile à comprendre par les décideurs et le grand public contribuera à une plus grande utilisation de ces conclusions.

Promouvoir la diffusion et l'échange efficace d'informations

41. Grâce aux nouvelles technologies de l'information et des communications, et par le biais de l'Internet, la diffusion et l'échange de données sur les forêts se sont intensifiés dans le monde entier. La mise en place du Service mondial d'information forestière répond à la nécessité, signalée par le FIF, d'une mise en commun de l'information.

42. L'expérience acquise à l'occasion de la mise en place du Service mondial d'information forestière et dans le cadre des services et systèmes régionaux d'information forestière démontre l'efficacité des initiatives communes faisant fond sur les réseaux régionaux et nationaux existants, qui ont permis d'améliorer la coordination et d'éviter les répétitions au niveau de la recherche. L'échange de connaissances techniques et de données d'expérience entre organismes participants est l'occasion d'apprendre les uns des autres et de mieux harmoniser la diffusion et la gestion de l'information forestière à l'échelle mondiale.

43. Parallèlement, la diffusion et l'échange d'informations forestières sont impossibles sans l'infrastructure informatique et télématique appropriée. Aussi, les investissements dans le renforcement des capacités de recherche forestière doivent-ils remédier au manque de moyens de ce type chez les organismes de recherche forestière, en particulier ceux des pays en développement.

44. Il est essentiel de disposer des compétences nécessaires pour tirer pleinement parti des technologies nouvelles. Il faut redoubler d'efforts pour donner aux organismes de recherche forestière des pays en développement davantage de moyens afin de produire des données relatives aux forêts et de les diffuser par de nouveaux dispositifs et technologies. Ainsi, pour être pleinement opérationnel à long terme, le Service mondial d'information forestière dépendra de la capacité des organismes de recherche et autres du monde entier de lui fournir une masse critique de données sur les forêts.

45. Le savoir scientifique sur les forêts peut être mieux diffusé par des processus d'apprentissage réciproque axés sur les problèmes concrets et associant les collectivités et autres intervenants. Les liens entre organismes de recherche forestière et utilisateurs sont toutefois souvent insuffisants.

Faire face au manque de connaissances et définir les priorités

46. La science et la technologie ont beaucoup contribué à l'élimination des lacunes en termes de connaissances aux niveaux local, national, régional et mondial et à l'application de nombre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts. Cela étant, le manque de chercheurs et de centres de recherche dans les pays en développement est à l'origine d'un déséquilibre notable dans la recherche mondiale et demeure un obstacle majeur à la contribution réelle, utile et opportune de ces pays à la recherche scientifique.

47. La mise à contribution de la science dans la planification des politiques et de la gestion a démontré qu'il fallait prêter une plus grande attention aux besoins des parties prenantes. Il est nécessaire d'axer davantage les programmes et méthodes de recherche forestière sur les exigences des clients. Aussi importe-t-il de bien cerner les besoins des publics visés – dirigeants, propriétaires forestiers, collectivités locales, communautés autochtones et autres utilisateurs potentiels des technologies et de l'information forestières – dès les tous premiers stades des travaux de recherche.

48. Si la recherche forestière a la réputation de trouver des solutions, force est de constater que ces solutions sont rarement adoptées par les utilisateurs. C'est pourquoi, au moment d'arrêter leurs priorités, les organismes de recherche doivent considérer non seulement l'importance du problème à régler et les avantages susceptibles d'être retirés de son étude, mais également la facilité ou la difficulté avec laquelle les bénéficiaires pourront tirer parti de ces avantages. Les facteurs institutionnels et économiques jouent souvent un rôle important dans la décision d'exploiter ou non les connaissances scientifiques sur les forêts et doivent par conséquent être dûment pris en compte. Toute recherche sur un thème quelconque devrait comporter une analyse approfondie des obstacles à l'application de ses conclusions de façon à accroître à terme les taux d'exploitation des résultats des travaux scientifiques.

Renforcer les capacités en matière de recherche

49. Les capacités des pays développés et des pays en développement dans le domaine de la recherche forestière demeurent très inégales. Les pays en développement se heurtent à différents problèmes. Ainsi, beaucoup de pays africains sont en butte aux difficultés ci-après : manque de coopération en matière de recherche; liens insuffisants entre les travaux de recherche et les utilisateurs visés; mauvaise circulation de l'information et accès limité aux ouvrages scientifiques; faible rémunération des chercheurs; et financement irrégulier des programmes de recherche[16]. Un effort important doit être fait par ces pays et la communauté internationale pour y remédier.

50. L'un des éléments essentiels de la recherche dans les pays en développement est le personnel scientifique qualifié. La pérennité des activités de recherche-

développement dépend largement de l'apport de nouveaux talents et de l'existence d'une solide base nationale en matière de recherche forestière appliquée. L'acquisition de nouvelles compétences par le biais de la formation et du perfectionnement des chercheurs est un mécanisme essentiel de transfert du savoir scientifique sur les forêts vers les pays en développement et les pays désavantagés sur le plan économique.

51. Les réseaux régionaux de recherche forestière contribuent de façon majeure à améliorer la communication entre les chercheurs. La mise en place de réseaux et la recherche commune au niveau des régions sont des moyens efficaces de résoudre les problèmes régionaux, d'éliminer les doublons, de coordonner les travaux de recherche et de disposer un nombre suffisant de chercheurs. Les réseaux de recherche associant les organismes publics, les milieux universitaires et le secteur privé ont contribué à renforcer la participation des intervenants. Leur rôle dans la création de capacités pourrait encore être élargi s'ils étaient transformés en cadres d'apprentissage réciproque.

V. Moyens d'exécution : financement de la recherche forestière

52. Le financement public de la recherche forestière est en baisse dans nombre de pays en développement, en partie à cause des restrictions budgétaires imposées par les programmes d'ajustement structurel. Par ailleurs, l'aide publique au développement, dont dépendent nombre des pays les moins avancés, en particulier ceux d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne, s'est réduite ces dernières années (voir E/CN.18/AC.2/2003/2). Les changements de priorités des donateurs internationaux peuvent également empêcher les bénéficiaires de poursuivre leurs programmes de recherche.

53. En revanche, le financement privé de la recherche augmente, notamment dans les pays développés où les fonds publics ont souvent créé un environnement favorable à l'investissement privé dans la recherche forestière. Le secteur privé s'intéresse en général à la recherche appliquée, dont il espère tirer des avantages concurrentiels sur le plan économique, au détriment de la recherche servant les intérêts publics, tels que les services écologiques tirés des forêts.

54. Au niveau international, la recherche est financée en grande partie par le Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (CGIAR), qui finance 16 centres de recherche internationaux en tout, dont deux, le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) et le Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF), s'occupent des forêts. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) finance lui aussi des programmes et projets, notamment de recherche, dans le domaine des forêts. Les projets forestiers comptent pour plus de la moitié du portefeuille de projets de protection de la diversité biologique financés par le FEM[25]. Pour marquer l'importance qu'il attache à la science, le FEM a créé le Groupe consultatif scientifique et technique. Outre ces sources, divers instruments régionaux assurent le financement de la coopération scientifique internationale[26].

55. Le financement public demeure d'une importance vitale pour la recherche forestière dans le monde entier, en particulier pour les pays en développement. Dans plusieurs de ces pays, la recherche est financée en grande partie par des organismes d'aide au développement. Ces 10 dernières années, les organismes donateurs ont

revu leurs priorités, au profit du développement durable. C'est pourquoi un nombre croissant de travaux de recherche sont consacrés à des problèmes socioéconomiques et écologiques de portée plus large, tels que le rôle des forêts dans la gestion de l'eau, la sécurité alimentaire ou, de façon plus générale, la lutte contre la pauvreté, s'inspirant d'une conception plus intégrée du développement durable dans le but d'obtenir un financement.

56. Par ailleurs, il est nécessaire de mieux faire connaître et comprendre les effets bénéfiques de la recherche forestière dont les retombées pratiques, comme celles de nombreux autres domaines de recherche, sont souvent mal connues et peu étudiées, notamment lorsqu'elle porte principalement sur les services écologiques et l'amélioration des moyens de subsistance. Ce manque apparent de retombées est particulièrement problématique pour l'accroissement des investissements consacrés à la recherche forestière.

VI. Questions nouvelles

Recherche axée sur la prise des décisions

57. Il n'existe actuellement aucun processus permettant de rassembler les données scientifiques et techniques résultant des travaux de recherche passés ou actuels, sur la gestion durable des forêts. Une foule de données scientifiques sur cette question ont été produites au cours du siècle dernier. Par ailleurs, depuis 1990, la recherche forestière s'est orientée vers tous les problèmes posés par les changements climatiques, l'appauvrissement de la diversité biologique, la dégradation des sols et la désertification et la gestion non viable des forêts. Au nombre des nouvelles initiatives figurent les programmes de recherche forestière mondiaux du CGIAR, le Bilan du Millénaire relatif aux écosystèmes, le programme sur le couvert forestier tropical et son réseau de recherche sur le couvert forestier, et le Centre d'étude de la forêt tropicale, un consortium bénévole composé d'organismes forestiers, d'universités, d'instituts de recherche et d'organisations non gouvernementales de 14 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

58. Rares sont les exemples de l'attention accrue portée à la recherche scientifique forestière ces 10 dernières années, mais ils sont très importants. La question qui se pose aux chercheurs, aux administrateurs et aux décideurs est de savoir comment rassembler cette foule d'informations et de données complexes dans une banque de données scientifique et technique facile à consulter et utile à la gestion durable des forêts, y compris l'élaboration et l'adaptation de nouvelles technologies sans danger pour l'environnement et de bonnes méthodes de gestion de l'environnement.

59. D'autre part, il est essentiel de faire la synthèse des résultats des nombreux travaux de recherche scientifique pour repérer les lacunes en matière de connaissances et les domaines sur lesquels les chercheurs devront se pencher ultérieurement. En vue de la gestion durable des forêts, il faut redoubler d'efforts pour faire le point des données scientifiques existantes et des connaissances traditionnelles sur les forêts, ainsi que des résultats des programmes de recherche forestière en cours, et élaborer un programme mondial de recherche sur des domaines particuliers, tels que les forêts tropicales, afin de répondre aux besoins les plus pressants des administrateurs et des décideurs en termes d'informations et de connaissances.

Recherche multidisciplinaire et intersectorielle

60. Il est ressorti des délibérations des organismes, institutions et mécanismes mondiaux et régionaux s'occupant du développement durable, de la diversité biologique forestière, des changements climatiques, de la législation et l'administration forestières et d'autres questions intersectorielles touchant les forêts qu'une stratégie forestière efficace est celle qui se fonde sur l'action coordonnée et intégrée de tous les secteurs concernés. Cette nouvelle perspective intersectorielle est également valable pour la recherche forestière. Avec 1 milliard de personnes vivant dans la misère de par le monde, il est urgent d'arriver à définir de manière scientifique le lien entre les forêts et la pauvreté et le rôle des forêts dans la lutte contre la pauvreté. De même, la recherche dans les domaines de l'agroforesterie, de la conservation des sols et l'eau, de la sécurité alimentaire, de l'énergie, des médicaments et de la préservation des valeurs culturelles doit être menée selon une optique intégrée combinant différents domaines et disciplines.

61. Selon l'information communiquée par les organismes de recherche, le manque de connaissances scientifiques sur les forêts dans un certain nombre de domaines intersectoriels ainsi que le manque d'intérêt des décideurs et des praticiens pour ce type de connaissances résultent souvent de la difficulté qu'ont les organismes de recherche à corréler et à relier entre eux les différents domaines et disciplines de recherche, notamment les sciences naturelles et sociales. Il faut redoubler d'efforts pour adapter les structures et les processus internes des organismes de recherche et établir des mécanismes propres à favoriser la coopération entre eux. À cet égard, la FAO, le Programme d'appui à la recherche sylvicole en Asie et dans le Pacifique et l'Association des instituts de recherche forestière de l'Asie et du Pacifique ont organisé à Dehra Dun (Inde), en 2003, un séminaire sur les changements institutionnels à apporter dans la région de l'Asie et du Pacifique pour tenir compte des nouveaux rôles que ces organismes de formation et de recherche-développement en foresterie doivent assumer dans le contexte de lutte contre la pauvreté[27]. Les participants à la réunion ont clairement indiqué qu'à quelques exceptions près, les organismes nationaux de formation et de recherche-développement de la région devaient revoir leurs structures pour pouvoir répondre aux nouvelles exigences et assumer leurs nouveaux rôles.

Intégration de la science et de la recherche dans la planification de la gestion

62. Les organisations et institutions nationales et internationales de recherche ont pris diverses mesures pour intégrer la science et la recherche dans la planification de la gestion. Avec le nouveau mode de gestion concertée évolutive, on pourra sans doute améliorer la gestion des ressources naturelles et aider les collectivités locales à régler leurs problèmes par le biais de la collaboration, de l'apprentissage réciproque et de l'action collective. La recherche en la matière consiste à élaborer et à mettre à l'épreuve des notions, principes de gestion, outils et politiques qui contribuent à renforcer l'application de cette méthode de gestion.

63. Ces dernières années, l'application de cette méthode de gestion dans divers endroits a donné des résultats concluants comme l'intégration des groupes marginalisés aux activités officielles de gestion des forêts; le renforcement de la participation des collectivités locales à la prise des décisions; la formation à la

négociation et à la gestion des conflits; l'élargissement des réseaux d'information; et le renforcement des capacités de suivi. Les responsables des politiques et des décisions doivent toutefois conjuguer leurs efforts pour améliorer encore les arrangements institutionnels locaux et renforcer la coopération aux fins d'une gestion structurée des forêts.

Mobilisation de ressources aux fins de la recherche sur tous les aspects de la gestion durable des forêts

64. Au vu des changements intervenus au niveau du financement de la recherche, en particulier la diminution des financements publics et l'accroissement potentiel des investissements privés, il importe d'élaborer de nouvelles stratégies ou de modifier les stratégies existantes pour favoriser la recherche sur tous les aspects de la gestion durable des forêts et du développement durable. Il faut en particulier trouver les moyens d'attirer les investissements privés vers la recherche portant sur les avantages écologiques et sociaux des forêts et la gestion durable des forêts.

VII. Conclusions

65. **La science a beaucoup contribué à l'enrichissement des connaissances sur les questions faisant l'objet des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts et a nourri d'éléments scientifiques les débats mondiaux sur les forêts et les questions relatives aux forêts, y compris la diversité biologique, les changements climatiques et le développement durable en général.**

66. **Les mécanismes mis en place à l'échelle internationale ont facilité les échanges entre milieux scientifique et politique qui ont ainsi appris les uns des autres. Toutefois, les liens entre chercheurs et décideurs demeurent insuffisants dans bien des pays. Renforcer l'interaction entre ces deux milieux demeure une priorité majeure. Il est essentiel d'encourager et d'aider les organismes nationaux et sous-nationaux de recherche et les chercheurs, en particulier des pays en développement, à participer, à communiquer et à travailler davantage en réseau et de donner aux chercheurs les moyens et l'envie de s'impliquer davantage dans la relation réciproque entre la recherche et l'action politique. L'échange de données sur l'expérience acquise et les enseignements tirés à l'occasion de l'élaboration et de l'application des programmes forestiers nationaux d'un point de vue scientifique pourrait contribuer à la plus large diffusion des méthodes de planification politique concertée et évolutive.**

67. **Grâce à aux progrès constants de l'informatique et de la télématique et à leur utilisation croissante, les données scientifiques relatives aux forêts sont à présent mieux diffusées. Toutefois, le manque d'équipement et de compétences informatiques et télématiques des organismes de recherche forestière, en particulier dans les pays en développement, est un des grands obstacles à la diffusion des données. Il faut redoubler d'efforts pour doter ces organismes des moyens et des compétences nécessaires et les aider à travailler en réseau.**

68. **Les débats régionaux et mondiaux sur la diversité biologique des forêts, les changements climatiques, l'application des lois forestières et**

l'administration des forêts et la lutte contre la pauvreté et d'autres questions intersectorielles liées à la forêt ont mis en évidence l'importance que revêtaient l'adoption de démarches intégrées et la réalisation de recherches multidisciplinaires.

69. **Le manque de communication et de collaboration entre les disciplines et les organismes de recherche est l'un des principaux obstacles à l'adoption d'une perspective intégrée. Pour y remédier, les institutions de recherche nationales doivent, avec une aide régionale et internationale, se doter de structures et de mécanismes internes de coopération interinstitutionnelle et multisectorielle nationale et internationale et renforcer leurs capacités en la matière.**

70. **L'évolution récente du financement de la recherche impose aux organismes de recherche forestière de faire preuve d'innovation dans l'allocation des crédits au niveau aussi bien national qu'international. Alors que le secteur privé préfère investir dans des domaines de recherche susceptibles de lui procurer des avantages concurrentiels, le secteur public privilégie les domaines de la recherche forestière servant les objectifs plus généraux du développement durable. D'où la haute importance que revêt la plus grande intégration de la recherche forestière dans la recherche sur les domaines prioritaires du développement durable, en particulier ceux où elle peut apporter des solutions aux problèmes des collectivités locales et des groupes de population défavorisés tributaires de la forêt.**

71. **L'application de la sylviculture à la planification de la gestion forestière a permis de concrétiser les résultats des recherches et favorisé l'information en retour des chercheurs par les utilisateurs. La recherche-développement menée au niveau des collectivités peut rapprocher les chercheurs et les gestionnaires forestiers et contribuer à remédier à l'apparent manque de suivi et de retombées concrètes de la recherche forestière.**

VIII. Points proposés pour examen

72. **Le Forum pourrait envisager :**

a) D'améliorer les liens entre la science et l'action politique en renforçant les capacités des organismes de recherche nationaux et sous-nationaux et des chercheurs, en particulier des pays en développement, de façon qu'ils puissent prendre part à l'élaboration de politiques, et en incitant les chercheurs à s'investir dans la relation réciproque entre la science et l'action politique;

b) De demander à son secrétariat et aux autres membres du Partenariat sur les forêts de favoriser les initiatives conjointes visant à améliorer encore la corrélation, la communication et la coopération entre les milieux scientifique et politique et la société civile, et notamment de promouvoir les services d'information mondiale sur les forêts;

c) D'inciter les organismes internationaux et les institutions financières à renforcer la capacité des organismes de recherche, en particulier ceux des pays en développement, à produire et à obtenir des données sur les forêts par

des moyens informatiques et télématiques, à améliorer les compétences des chercheurs et à appuyer le travail en réseau;

d) D'encourager les États membres du Forum et les organismes internationaux à appuyer et renforcer les nouveaux réseaux régionaux de recherche forestière par le biais du renforcement des capacités, de la coopération régionale et de l'élaboration de programmes de recherche régionaux;

e) De recommander aux États membres, ainsi qu'aux organismes, institutions, mécanismes et divers intervenants régionaux et internationaux, de reconnaître le rôle que joue la recherche forestière dans les domaines prioritaires relevant de la gestion durable des forêts;

f) D'encourager les organismes, institutions, mécanismes et divers intervenants régionaux et internationaux à promouvoir et à favoriser la coopération interdisciplinaire au sein des organismes de recherche nationaux et internationaux et entre ces organismes;

g) D'inviter les États membres et les organismes et institutions financières internationaux à accroître les financements publics destinés à la recherche sur les avantages écologiques et sociaux des forêts;

h) De prier les membres du Partenariat sur les forêts de soutenir l'action coordonnée menée par les organismes nationaux et internationaux de recherche forestière afin que leurs travaux soient davantage orientés vers la pratique et vers la solution de problèmes concrets et répondent aux divers besoins des parties prenantes, de renforcer les liens entre les chercheurs et les autres membres de la société civile et le secteur privé, et de promouvoir le développement de la recherche multidisciplinaire en favorisant l'élargissement du travail en réseau et de la coopération;

i) De demander aux États membres d'envisager la mise en place d'un organe scientifique permanent chargé de conseiller le Forum et ses États membres sur les aspects scientifiques, techniques et technologiques de la gestion durable des forêts. Cet organe pourrait également aider à l'évaluation des facteurs scientifiques, techniques et technologiques influant sur l'application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts.

Notes

[1] E/CN.18/UNFF/2001/Part II (voir <www.un.org/esa/forests/multi-year-work.html>).

[2] Pour le texte des propositions, voir <www.un.org/esa/forests/pdf/ipf-iff-proposalsforaction.pdf>.

[3] *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992*, vol. I, *Résolutions adoptées par la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution I, annexe III (Déclaration de principes, non juridiquement contraignante mais faisant autorité, pour un consensus mondial sur la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement viable de tous les types de forêts).

[4] *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992*, vol. I, *Résolutions adoptées par la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution I, annexe II.

[5] Voir E/CN.17/1997/12, par. 4 c) et 79 à 115.

[6] Voir <www.biodiv.org/decisions/default.aspx?dec=VI/22>.

[7] H. O. Kojwang, « Forest science and forest policy development: the challenges of Southern Africa », document présenté à la réunion de travail internationale de l'Union internationale des instituts de recherches forestières sur l'interface entre science et politique en matière forestière en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient tenue à Copenhague en juin 2003.

[8] M. Pregernig, « Linking knowledge and action: the role of science in national forest programmes processes », 2004 (à paraître).

[9] « Forests and people, research that makes a difference », CIFOR, 2003.

[10] Déclaration de principes. « Building the Information Society: a global challenge in the new Millenium » (Bâtir la société de l'information : défi planétaire en ce nouveau Millénaire), document WSIS-03/GENEVA/DOC/4-E.

[11] <www.gfis.net>.

[12] <http://infofinder.cgiar.org>.

[13] <www.cabi-publishing.org> (CABI), <http://fao.org/agris> (AGRIS) et <http://www.iufro.org> (DABIS).

[14] <http://orton.catie.ac.cr>.

[15] <www.ec-gis.org/efis>.

[16] M. J. Spilsbury et d'autres, « Forest-related Research Capacity in Eastern Africa: Burundi, Eritrea, Ethiopia, Kenya, Sudan, Tanzania and Uganda », 2004, FAO, Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR), compte rendu de recherche de l'*African Evaluation Association* (AFREA).

[17] Voir <www.fao.org/forestry/SOFO>.

[18] <www.uni-freiburg.de/waldbaul/I-TOO/I-TOO-files/WP/I-TOO%20WP%20/3.pdf>.

[19] Le *Woods Hole Research Center* (<www.whrc.org/science/tropfor/setfire.htm>) et l'Institut brésilien de recherche sur l'environnement amazonien (<www.ipam.org.br>).

[20] Résumé des conclusions des études de cas présentées lors de l'atelier international sur la recherche forestière et l'action politique dans le domaine des forêts dans la région Asie-Pacifique.

[21] M. J. Spilsbury; « Getting forestry research into policy and practice »; conclusions de l'atelier international sur la recherche forestière et l'action politique dans le domaine des forêts dans la région Asie-Pacifique (voir <http://iufro.boku.ac.at/iufro/taskforce/tfscipol/chennai-papers/fspilsbury.pdf>).

[22] <www.iufro.org/iufro/spdc/nb-strategicplan.pdf>.

[23] J. L. Garret et J. Islam; « Policy research and the policy process: do the twain ever meet? »; Institut international pour l'environnement et le développement (IIED); Gatekeeper Series No 74, (1978); Londres.

[24] M. J. Spilsbury et D. Kaimowitz, (2000); « The influence of research and publications on conventional wisdom and policies affecting forests », Unasylva, 2003. <www.fao.org/docrep/x8080e/x8080e02.htm>.

[25] « Forests matter, early release », FEM, Washington, septembre 2003.

[26] Par exemple, le Sixième programme-cadre de recherche de la Commission européenne pour 2002-2006.

[27] Séminaire sur les forêts et la lutte contre la pauvreté et le nouveau rôle des établissements de recherche-développement, Dhera Dun (Inde), avril 2003.